

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 5 octobre 2015 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement  
Monsieur Stéphane Pollender, parent  
Madame Marie-Claude Crête, enseignante  
Monsieur Jean-François Morin, enseignant  
Madame Annie Belval, enseignante  
Madame Andrée Vigneault, professionnel  
Madame Manon Gouin, parent  
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice  
Monsieur Louis Denicourt, directeur adjoint  
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

**ÉTAIENT ABSENTS**

Monsieur François Constantineau, parent  
Madame Anick Péloquin, parent

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur André Godard, président du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

**2. MOT DU PRÉSIDENT**

Monsieur André Godard, président, demande aux deux nouveaux membres de se présenter. Il s'agit des représentants du conseil des élèves.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur André Godard, président, fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du C.É.

CÉ # 15-16-012

Il est proposé par madame Manon Gouin  
Et appuyé par madame Marie-Claude Crête

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté après avoir ajouté le point 12.1 Amendement à la campagne de financement et après avoir supprimé *Critères d'admission* au point 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2015**

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'ils ont bien pris connaissance du document et laisse quelques minutes afin que les membres puissent en prendre connaissance.

CÉ # 15-16-013

Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender  
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 8 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2015**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. qu'elle a dû utiliser son droit d'encadrement relatif à la tenue d'activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école, lorsqu'autorisée par la direction avec reddition de compte pour les sorties d'entraînements et de compétition de l'équipe de natation des Griffons des élèves en déficience intellectuelle moyenne.

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École de la Haute-Ville**

**6. PAROLE AU PUBLIC**

Mademoiselle Julie Lessard, représentante du conseil des élèves, demande s'il y aura un budget pour le conseil des élèves. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe mademoiselle Lessard, que ceci n'est pas un sujet qui doit être traité au conseil d'établissement. De plus, madame Ménard que le sujet sera discuté avec madame Nicole Beaudoin, animatrice à la vie spirituelle et communautaire.

Mademoiselle Lessard, demande s'il existe d'autres moyens que le conseil d'établissement pour faire approuver des activités. Madame Ménard, confirme que selon la Loi sur l'instruction publique est très claire à ce sujet et que seul le conseil d'établissement peut approuver les activités.

**7. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente la convention de gestion et de réussite éducative aux membres du conseil d'établissement (C.É.). Deux modifications y ont été apportées :

L'objectif 2 « Augmenter le taux de réussite des élèves en lecture » devient « Augmenter le taux de réussite de l'élève dans les matières où la lecture occupe une place importante ».

L'objectif 3 « Augmenter le taux de réussite des élèves en écriture » devient « Augmenter le taux de réussite des élèves dans les matières où l'écriture occupe une place importante ».

CÉ # 15-16-014 Il est proposé par madame Marie-Claude Crête  
Et appuyé par monsieur Jean-François Morin

QUE la convention de gestion et de réussite éducative soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. RECONDUIRE PARTENARIATS «OPTION +»**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. la liste des partenaires des programmes Option + pour l'année scolaire 2016-2017.

CÉ # 15-16-015 Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender  
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les partenariats des programmes Option + soient reconduits pour l'année scolaire 2015-2016, tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., les Fonds à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devront être gérés : Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissant, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), multiateliers et les activités d'engagement à la vie communautaire.

**Considérant**, les montants de la campagne de financement générale de l'élève suivent les élèves d'année en année jusqu'à ce qu'ils terminent leur parcours scolaire à l'école de la Haute-Ville ;

**Considérant**, un 10% des sommes amassées lors de cette campagne sera conservé pour des activités générales de l'école assujetties à tous, tel que la fête de Noël ;

**Considérant**, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissants, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), Griffons, multiateliers et les activités d'engagement à la vie communautaire seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets ;

**Que** le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 15-16-016 Il est proposé par madame Marie-Claude Crête  
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les Fonds à Destinations Spéciales soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École de la Haute-Ville**

**10. UTILISATION DES LOCAUX**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É., le contrat de location de salle pour 2015-2016. Elle explique que le seul changement de tarif vient du fait qu'il n'y a plus d'agent de sécurité après la fin des classes et que l'école doit charger aux locataires (utilisateur/payeur), les frais de surveillance. De plus, le contrat de la compagnie de surveillance prévoit un paiement de 4 heures minimum à chaque déplacement d'agent de sécurité.

CÉ # 15-16-017

Il est proposé par madame Manon Gouin  
Et appuyé par madame Marie-Claude Crête

QUE le contrat pour la location de salle pour l'année scolaire 2015-2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, réitère les informations concernant l'utilisation du budget du C.É. pour l'année 2015-2016. Ce dernier peut être utilisé pour défrayer les coûts de gardiennage ou de déplacement encourus par la présence du membre à la séance.

CÉ # 15-16-018

Il est proposé par madame Annie Belval  
Et appuyé par madame Andrée Vigneault

QUE le budget du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 15-16-019

Il est proposé par madame Andrée Vigneault  
Et appuyé par monsieur Denis Alarie

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, demande l'approbation par courriel du Défi Inouk-écoles aux membres du CÉ.

CÉ# 15-16-020

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**12.1 Amendement aux campagnes de financement**

Madame Marie-Claude Crête, propose de faire un amendement aux campagnes de financement à l'effet que les profils amassés lors de campagnes de financement pendant le parcours scolaire de l'élève, puissent être transférés à la fratrie, si solde il y a, lorsque l'élève quitte l'école de la Haute-Ville.

CÉ# 15-16-021

Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender  
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE l'amendement aux campagnes de financement à l'effet que les profils amassés lors de campagnes de financement pendant le parcours scolaire de l'élève, puissent être transférés à la fratrie, si solde il y a, lorsque l'élève quitte l'école de la Haute-Ville, soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**ACTIVITÉS PARASCOLAIRES****13.1 Activités parascolaires**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les documents en lien avec les activités sportives parascolaires offertes pour l'année scolaire 2015-2016.

CÉ# 15-16-022

Il est proposé par madame Annie Belval  
Et appuyé par madame Andrée Vigneault

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École de la Haute-Ville**

QUE la proposition d'activités parascolaires soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**13. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

**13.1 Activités parascolaires**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les documents en lien avec les activités sportives parascolaires offertes pour l'année scolaire 2015-2016.

CÉ# 15-16-023

Il est proposé par madame Annie Belval  
Et appuyé par madame Andrée Vigneault

QUE la proposition d'activités parascolaires soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**14. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les normes et modalités d'évaluation pour l'année scolaire 2015-2016.

CÉ # 15-16-024

Il est proposé par madame Manon Gouin  
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE les normes et modalités d'évaluation pour l'année scolaire 2015-2016 soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**15. TARIFICATION DES OPTIONS + 2016-2017**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que pour le moment, les partenaires seront les mêmes pour l'année scolaire 2016-2017. Elle mentionne également qu'un partenaire pourrait s'ajouter l'an prochain, mais que pour le moment, le dossier n'est pas complet et ne peut donc pas être présenté au conseil d'établissement.

CÉ# 15-16-025

Il est proposé par monsieur Stéphane Pollender  
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE la tarification des Option + 2016-2017 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**16. PORTES OUVERTES 8 OCTOBRE 2015**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les portes ouvertes auront lieu le 8 octobre 2015 de 18 h à 19 h 30. La structure de portes ouvertes a été révisée.

**17. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur André Godard, parent, délégué au comité de parents de la Commission scolaire, informe les membres du C.É. que le 8 octobre sera la journée d'élection au comité de parents. Monsieur Godard fait la lecture d'une lettre du comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) à l'effet que le comité de parents de la CSVDC demande au ministère l'arrêt des compressions budgétaires en milieu scolaire.

CÉ# 15-16-026

Il est proposé par madame Manon Gouin  
Et appuyé par monsieur Stéphane Pollender

QUE le conseil d'établissement appuie la démarche du comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**18. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance lors de cette séance.

**Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École de la Haute-Ville**

**19. QUESTIONS À L'ÉTUDE**

Aucune question à l'étude lors de cette séance. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que le budget de l'école sera à réviser sous peu.

**20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 19.**

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 9 novembre à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 15-16-027

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-François Morin  
ET APPUYÉ par madame Annie Belval

QUE la séance soit levée, à 20 h 19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Direction

\_\_\_\_\_  
Présidence